

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 22 novembre 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Louise MARIN
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Denis HAMEAU	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	M. Emmanuel BICHOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Adrien GUENE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Benoît BORDAT	M. Yves-Marie BRUGNOT	

Membres absents :

M. Didier MARTIN	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Charles ROZOY	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Alain HOUPERT	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Thierry FALCONNET
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Édouard CAVIN	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Jean DUBUET	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. Denis HAMEAU
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. François HELIE pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
Mme Corinne PIOMBINO	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
M. Patrick BAUDEMONT	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF

Désignation des administrateurs métropolitains de la SEMOP chargée de l'exécution des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon Métropole

Vu les articles L.1541-1 à L.1541-3 et L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le chapitre V Titre II du Livre II du Code de commerce,

Vu la délibération en date du 20 décembre 2018 par laquelle le Conseil métropolitain s'est prononcé sur le lancement d'une procédure de concession de service public relative à l'exploitation de services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon Métropole par une SEMOP ;

Vu le rapport de la Commission de délégation de service public portant sur les candidatures remises par les candidats présenté aux membres du Conseil métropolitain en date du 21 février 2019 ;

Vu le rapport de la Commission de délégation de service public portant sur les offres remises par les candidats présenté aux membres du Conseil métropolitain le 28 juin 2019 ;

Vu le rapport du Président établi conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, présentant les motifs du choix de la société SUEZ -Eau France SAS comme opérateur économique qui sera actionnaire aux côtés de la Métropole de Dijon de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon Métropole et adressé aux membres du Conseil métropolitain le 12 novembre 2019 ;

Vu le projet de contrat de concession, le projet de statuts de la SEMOP Odivéa et le projet de Pacte d'actionnaires de la SEMOP Odivéa adressés aux membres du Conseil métropolitain le 12 novembre 2019.

1. Objet de la délibération

La présente délibération vise :

- à désigner les administrateurs métropolitains de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon Métropole.

2. Désignation des premiers administrateurs représentant Dijon Métropole

Les statuts de la SEMOP prévoient 3 administrateurs représentant Dijon Métropole.

Sont proposés, pour représenter Dijon Métropole au conseil d'administration de la SEMOP Odivéa :

- Madame Colette POPARD
- Monsieur Jean-Claude GIRARD
- Monsieur Frédéric FAVERJON

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de désigner** les administrateurs métropolitains de la SEMOP attributaire du contrat de concession de service public relative à l'exploitation des services publics d'assainissement et d'eau potable sur une partie du territoire de Dijon Métropole suivants :

- Madame Colette POPARD
- Monsieur Jean-Claude GIRARD
- Monsieur Frédéric FAVERJON

SCRUTIN : POUR : 65
CONTRE : 4

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATION(S)